

Annexe 1 : Grille d'analyse des offres de consultance – évaluation externe – programme Autonomisation

CRITERES	Pondération (de 1 à 3)	Échelle de notation
Prix en € TTC		5
Formation, qualification et/ou expériences significatives en adéquation avec les thématiques de genre		5
Connaissances/expériences en matière de structuration associative, renforcement de capacités, mobilisation communautaire, plaidoyer et capitalisation		5
Expériences dans le domaine du projet : lutte contre le VIH/sida et santé communautaire		5
Connaissance / expérience dans les pays de mise en œuvre des activités		5
Expérience préalable avec ou connaissance d'un ou de plusieurs partenaires du Programme Autonomisation		5
Compréhension des TDR : la proposition fait-elle état d'une bonne compréhension des enjeux de l'activité ?		5
Approfondissement de l'objet de l'activité : l'offre apporte-t-elle une plus-value par rapport aux TDR ?		5
Pertinence de la méthode d'intervention : la méthodologie proposée est-elle complète, claire et structurée ?		5
Efficacité et cohérence de l'organisation proposée (calendrier / moyens)		5
Capacité rédactionnelle <i>Forme</i> : présentation de l'offre, présence de fautes conséquentes ; <i>Fond</i> : enchaînement du raisonnement, cohérence, clarté et pertinence par rapport à la consultance.		5
TOTAL (note pondérée)		100